



Oi  
Mayotte

# Ralentiement de l'activité à Mayotte

Après plusieurs années de forte croissance, Mayotte a connu en 2009 un ralentissement sensible de son activité : diminution du nombre d'offres d'emploi enregistrées, baisse de la consommation des ménages, recul de l'activité et de l'investissement des entreprises.

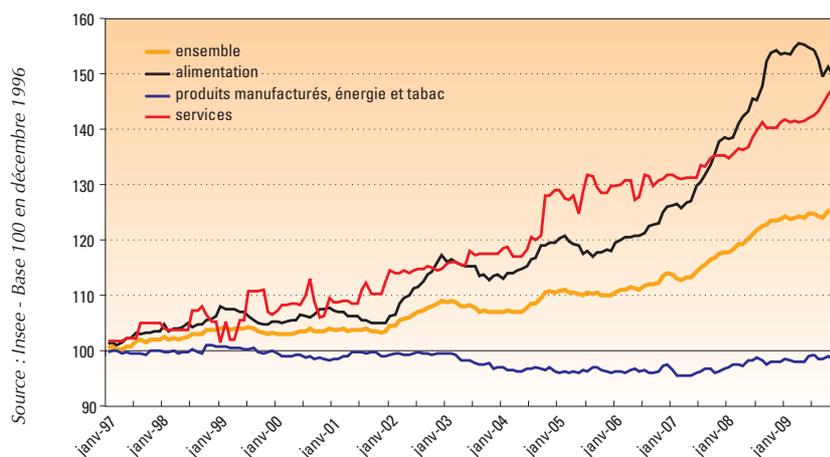
## Une inflation mesurée, mais une consommation des ménages en net repli

Après trois années durant lesquelles l'inflation constatée à Mayotte était nettement supérieure aux valeurs observées pour la France entière, la hausse des prix retrouve fin 2009 le niveau national. Elle s'établit à 1 % en glissement annuel, contre plus de 5 % en 2008. La baisse des prix de l'énergie (- 4,7 %) et des produits alimentaires et bois-

sons (- 2,5 %) est à l'origine du ralentissement de l'inflation. Les prix des produits manufacturés (+ 1,0 %), des services aux ménages (+ 4,8 %) et du tabac (+ 14 %) ont en revanche continué à progresser.

La revalorisation du Smig au 1<sup>er</sup> juillet 2009 (+ 8 % pour le Smig brut), dans ce contexte d'inflation maîtrisée, n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté sur la consommation des ménages. Les importations de biens d'équipement ménager et de produits textiles se sont nettement tassées, tout comme les ventes de véhicules neufs, signe de l'attentisme des ménages. Seules les importations de produits alimentaires, et notamment de riz, ont progressé en valeur, malgré la baisse des prix observée. Les ménages ont cependant continué à investir, et l'encours de crédits à l'habitat a progressé de 8,7 % en glissement annuel.

## Évolution des prix par grands postes depuis 1997





## Ralentissement de l'activité et de l'investissement des entreprises

Les entrepreneurs interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'ledom font état d'une baisse de leur activité depuis le second semestre 2008. Elle s'est accompagnée d'une réduction des effectifs employés et d'une dégradation sensible des situations de trésorerie liée en grande partie à l'allongement continu des délais de paiement. Dans le secteur de la construction notamment, les chefs d'entreprises s'inquiètent de l'absence ou du lancement tardif des gros projets de chantiers publics, alors que les besoins à Mayotte sont toujours aussi importants (assainissement, infrastructures, réfection des voiries...). ■

Matthieu MORANDO  
Insee Mayotte

sur la base de la synthèse du rapport annuel de l'ledom "Mayotte en 2009".

## La transformation statutaire de Mayotte

Le "oui" massif (à 95,2 %) des Mahorais lors de la consultation sur la départementalisation du 29 mars 2009 restera l'événement majeur de l'année 2009 sur le plan institutionnel. La transformation de Mayotte en une collectivité unique régie par l'article 73 de la Constitution, et exerçant les compétences dévolues aux départements et régions d'Outre-mer, va accélérer le processus de convergence vers le droit commun et conduire à des évolutions majeures et profondes sur les plans institutionnel, économique, politique, environnemental... L'évolution statutaire engagée nécessite notamment un alignement progressif du système législatif et réglementaire sur le droit commun, initié dès le début 2008 par la mise en place de

l'"identité législative". Les modalités et le calendrier de cet alignement ont été précisés par le "Pacte pour la départementalisation", proposé à l'ensemble des foyers mahorais à la veille de la consultation. L'alignement sur le droit commun va permettre aux mahorais d'accéder à de nouveaux droits (mise en place progressive ou revalorisation de prestations sociales), mais implique aussi de nouvelles obligations (mise en place d'impôts locaux notamment). Par ailleurs, l'égalité homme/femme sera établie comme futur principe juridique de base, ce qui implique notamment la suppression de la polygamie pour les mariages à venir et le relèvement à 18 ans de l'âge légal minimum pour le mariage des femmes.